

Laurent LHARDIT
Député des Bouches-du-Rhône
Conseiller municipal de Marseille

Association LE CHOIX – Citoyens pour une mort choisie
MVAC – Boite n°46
22 rue Deparcieux
75014 PARIS

À Paris, le 28 juillet 2026

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour le courrier que vous m'avez adressé au sujet de la proposition de loi relative à la fin de vie, ainsi que pour le travail que vous avez mené en faveur de la reconnaissance du droit de mourir dans la dignité.

Ce sujet, profondément humain et sensible, suscite légitimement des débats et des interrogations, auxquels j'ai été particulièrement attentif tout au long de l'examen de ce texte.

Pour ma part, j'ai voté en faveur de cette proposition de loi, définitivement adopté le 15 juillet dernier. J'y vois une avancée nécessaire afin de garantir à chaque malade la dignité, le respect et l'accompagnement dans les derniers moments de sa vie. À mes yeux, ce texte constitue une étape importante dans l'évolution de notre droit afin de mieux répondre aux situations auxquelles sont confrontés les malades et leurs proches.

Comme une très large majorité de nos concitoyens, et comme vous l'avez mentionné dans votre courrier, près de 80 % des participants à la Convention citoyenne sur la fin de vie de 2022 considèrent qu'une évolution de la législation est nécessaire. Il était plus que temps que la loi reconnaisse cette liberté fondamentale.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent LHARDIT

